



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE

DU RHONE

TITRES DE SEJOUR MEMBRES DE FAMILLE UE

Aucun dossier incomplet ne sera accepté

De façon à faciliter le traitement du dossier, merci de ne pas utiliser d'agrafes

Dépôt : 14 bis quai du Général Sarrail du lundi au vendredi de 9h à 15h30 Guichets demandes

1-LISTE DES PIECES A FOURNIR POUR TOUT DOSSIER OBLIGATOIREMENT

(ORIGINAUX ET PHOTOCOPIES DE TOUS LES DOCUMENTS)

4 photographies d'identité identiques bien contrastées, tête nue, de face sur fond blanc

Passport en cours de validité (photocopies de toutes les pages écrites et tamponnées)

Si renouvellement, ancienne carte de séjour temporaire et copies recto / verso

Justificatifs d'état civil

- Si célibataire, votre acte de naissance et les actes de naissance de tous vos enfants
- Si marié, livret de famille ou actes de naissance des enfants et acte de mariage
- Si divorcé, acte de naissance et livret de famille ou actes de naissance des enfants et jugement de divorce

Justificatifs de domicile

- Justificatif de domicile de moins de trois mois (facture EDF, téléphone fixe, quittance de loyer non manuscrite, facture Fournisseur accès Internet...)
- Si hébergé, attestation manuscrite de l'hébergeant, justificatif de domicile de moins de trois mois + pièce d'identité de l'hébergeant

N.B : - Les quittances de loyer établies par des particuliers, les factures de téléphones portables, les factures sous forme d'échéancier ne sont pas acceptées

-Les actes d'état civil doivent être impérativement traduits par un traducteur assermenté agréé « expert judiciaire »

2- PIECES COMPLEMENTAIRES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT SELON LE

CAS (ORIGINAUX ET PHOTOCOPIES)

Titre de séjour de conjoint de ressortissant de l'Union Européenne

- Pièce d'identité en cours de validité de votre conjoint (carte de séjour, carte nationale d'identité ou passeport)
- Présence de votre conjoint
- Justificatifs de ressources de votre conjoint (+ assurance maladie) ou justificatifs de sa situation professionnelle
- Justificatif de l'assurance maladie si le conjoint ressortissant de l'Union Européenne est non-actif ou étudiant
- Certificat de scolarité si le conjoint ressortissant de l'Union Européenne est étudiant

Titre de séjour ascendant/ descendant de ressortissant de l'Union Européenne

- Preuve de la filiation avec le ressortissant européen (acte de naissance ou jugement d'adoption...)
- Carte nationale d'identité ou carte de séjour du ressortissant de l'Union Européenne
- Attestation de prise en charge par le ressortissant européen
- Justificatifs de ressources du ressortissant européen ou justificatifs de sa situation professionnelle
- Justificatif de l'assurance maladie si le conjoint ressortissant de l'Union Européenne est non-actif ou étudiant

Adresse postale : Préfecture du Rhône – 106 rue Pierre Corneille – 69419 Lyon cédex 03

Accueil du public – 14 bis Quai Général Sarrail – 69006 Lyon Horaire d'ouverture de 9h00 à 15h30 <http://www.rhone.pref.gouv.fr>

Service d'Accueil et de Renseignements Téléphoniques : 04.72.61.66.50